

# DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

ET TOPOGRAPHIQUE

DES TREIZE DÉPARTEMENS DE LA BELGIQUE

ET DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

# DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

ET TOPOGRAPHIQUE

DES TREIZE DÉPARTEMENS

Qui composaient les Pays-Bas autrichiens, Pays de Liège et de Stavelo; les Électorats de Trèves, Mayence et Cologne, et les Duchés de Juliers, Gueldre, Clèves, etc. réunis à la France.

DIVISÉ EN DEUX PARTIES:

LA PREMIÈRE contenant la description des NEUF DÉPARTEMENS de la ci-devant *Belgique*, avec la dénomination des *Villes*, *Bourgs*, *Villages* et dépendances; *Abbayes*, *Prieurés*, *Monastères*, etc. tels qu'ils sont et tels qu'ils étaient avant la réunion; et LA SECONDE, une égale description de ceux de la rive gauche du Rhin.

ON Y TROUVE

L'indication de la Province d'où dépendait chaque endroit, leurs population, production, industrie et commerce; les manufactures et fabriques qui y sont établies; les forges, fourneaux, fonderies, faïenceries, verreries, papeteries, mines, minières, chaussées, rivières, fleuves, canaux, ports de mer, etc. Avec deux Cartes de démarcation, à la fin de l'ouvrage.

Rédigé par CHARLES OUDIETTE, Ingénieur-Géographe;  
d'après l'approbation du Gouvernement,

*La première partie a été présentée*

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES FRANÇAIS,

*Le 30 fructidor an XII, et la seconde en l'an XIII.*

DEUXIÈME PARTIE.

---

A PARIS,

De l'imprimerie de CRAMER, rue des Bons-Enfans, n<sup>o</sup>. 12.

---

AN XIII = 1805.

# DÉPARTEMENT

## DU MONT-TONNERRE.

Le nom de ce département lui vient d'une montagne, dite *Donnersberg* en allemand, et *Mont-Tonnerre* en français, qui est la plus haute dans sa partie septentrionale. Il est borné au Nord et à l'Est par le Rhin, au Sud par les départemens du Bas-Rhin et de la Moselle, et au Nord-Ouest par celui de Rhin et Moselle.

Il a été formé d'une partie de l'électorat de Mayence, des évêchés de Spire et de Worms, du Palatinat du Rhin; du duché de Deux-Ponts, et de plusieurs autres principautés ou seigneuries particulières, le tout faisant partie des cercles du Haut et Bas-Rhin. Spire et Worms étaient villes libres et impériales. Ce département a environ trente lieues de longueur du Nord au Sud, et vingt-cinq dans sa plus grande largeur de l'Est à l'Ouest.

Sa population, d'après le dénombrement envoyé par le préfet au Ministre de l'Intérieur, le 1<sup>er</sup> fructidor an X, est de 382,739 habitans. Son chef-lieu est Mayence, siège de la préfecture. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux, dont le premier est *Mayence*, le deuxième *Spire*, le troisième *Kaiserslautern*, et le quatrième *Deux-Ponts*. Les sous-préfectures sont fixées à ces trois dernières villes, et la juridiction ecclésiastique dépend de l'évêché de Mayence, où le siège est également fixé.

Ce département fait partie de la vingt-sixième division militaire, de la vingt-cinquième division de la gendarmerie nationale, et de la vingt-septième conservation forestière.

Lorsque les préfectures ont remplacé les administrations centrales établies dans tous les départemens de la république française, ces départemens étaient divisés en cantons. Comme celui du Mont-

Tonnerre en, contenait trente-sept, qui sont actuellement autant de justices de paix, les quatre arrondissemens communaux qui le composent ont été formés, ainsi qu'il suit, par la loi du 8 pluviôse an XI.

### PREMIER ARRONDISSEMENT.

#### CANTONS.

MAYENCE, chef-lieu.	Niederolm.
ALZET.	OBERINGELHEIM.
<i>Becktheim.</i>	OPFENHEIM.
BINGEN.	<i>Woolstein.</i>
KIRCHHEIM-BOLLANDEN.	Et Woerstadt.

La population de cet arrondissement est de 125,040 habitans.

### DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

#### CANTONS.

SPIRE, chef-lieu.	GRUNSTADT.
DURKHEIM.	<i>Mutterstadt.</i>
<i>Edenkoben.</i>	NEUSTADT.
FRANKENTHAL.	PFEDERSHEIM.
GERMERSHEIM.	Et WORMS.

La population de cet arrondissement est de 133,579 habitans.

### TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

#### CANTONS.

KAISERSLAUTERN, chef-lieu.	OTTERBERG.
Goelheim.	Rockenhausen.
LAUTERBACH.	WINNWEILER.
OBERMOSCHEL.	Et WOLFSTEIN.

La population de cet arrondissement est de 59,456 habitans.

## QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

## CANTONS.

DEUX-PONTS, chef-lieu.	<i>Medelsheim.</i>
Annweiler.	NEUHORNBACH.
Contwig.	FIRMASSENS.
HOMBOURG.	Et <i>Waldfishbach.</i>
LANDSTUHL.	

La population de cet arrondissement est de 64,664 habitans.

Les principales villes du département sont : *Mayence, Spire, Worms, Neustadt et Deux-Ponts*; et les principales rivières sont le *Rhin* (fleuve qui le sépare d'avec l'Allemagne), et la *Nahe*, limitrophe du département de Rhin et Moselle. Il y existe plusieurs chaussées ou grandes routes, qui sont celles qui communiquent de Mayence à Coblenze, et de Mayence à Strasbourg. D'autres le traversent dans sa partie méridionale.

Le sol n'est fertile en grains que dans les arrondissemens de Mayence et de Spire; celui de Kaiserslautern n'en produit que pour la consommation de ses habitans, et celui de Deux-Ponts est en partie stérile. Il y a quantité de bois, dont ceux de haute futaie sont transportés en Hollande par le moyen du flottage sur le Rhin, ce qui forme une branche de commerce importante pour les habitans de ces contrées. Les vignes situées sur les rives de ce fleuve, entre Mayence et Bingen, fournissent quantité de vins de toutes qualités; parmi lesquels il en est de fort estimés. Les pâturages y alimentent un grand nombre de bestiaux de toute espèce.

Les productions minérales de ce département sont en fer, charbon de terre, vis-argent ou mercure. Les forges et les fonderies y sont en pleine activité, notamment dans les environs de Kaiserslautern, Goelheim, Winnweiler et Pirmassens. Les salines des environs de Durkheim sont très-renommées par la quantité de

sel que l'on en tire. Il y a aussi des mines d'argent proche de Simmern.

Les manufactures et fabriques de draps et autres étoffes existantes à Frankenthal, étaient avant la révolution française plus florissantes qu'elles ne le sont actuellement. Les autres objets d'industrie et de commerce consistent en diverses autres marchandises, dont les magasins à Mayence sont remplis, et dont l'importation et l'exportation sont facilités par le Rhin.

Les tribunaux qui composent l'ordre judiciaire dans les quatre arrondissemens de ce département, se trouvent désignés dans le dictionnaire ci-après. Voyez **MAYENCE, SPIRE, KAISERSLAUTERN** et **DEUX-PONTS**.

La souveraineté de ce pays appartenait en partie à l'électeur de Mayence, aux évêques de Spire et de Worms; aux princes palatins, dont l'un était duc de Deux-Ponts, et aux autres princes d'Allemagne qui possédaient les diverses terres et seigneuries qui y étaient enclavées. On y professe indifféremment les religions catholique et protestante. Il n'y a qu'à Mayence que tous les habitans sont catholiques, à l'exception d'environ 1200 juifs qui résident en cette ville. Les monastères et autres corporations ecclésiastiques ont été supprimés en l'an XI de la république française (1803).